



Grand prix du jury
Festival de Berlin
Generation

noir

un film de Pepa San Martín



LE 21 JUIN AU CINÉMA

Note D'intention

Mon travail est né de la nécessité de raconter des histoires centrées sur des personnages et la communauté qui gravite autour d'eux. Des histoires intimes, privées, sans revendications explicites. Non pas parce que je ne crois pas au pouvoir des revendications, mais plutôt parce que je pense que le cinéma, et l'art en général, sont capables de modifier la société d'une manière diffuse et subtile, en apportant un changement durable. C'est de cette idée qu'est né le film RARA.

Le film est basé sur des faits réels de discriminations, une histoire vraie de jugements et de procès. Mais je crois que RARA est avant tout un film d'amour, d'innocence ; il parle de la perte, de la façon dont on peut l'affronter sans perdre sa propre identité.

Pepa San Martín (réalisatrice)



Pepa San Martín est née en 1974 à Curicó, au centre du Chili. Après avoir suivi des études de théâtre et avoir participé à de nombreuses productions, aussi bien comme actrice que comme metteuse en scène, elle commence à travailler dans le cinéma en 2004. Elle s'y fait une place en collaborant à une vingtaine de films aux côtés de la plupart des réalisateurs qui composent le nouveau cinéma chilien.

En 2011, elle réalise son premier court-métrage, LA DUCHA, qui lui vaut le Prix DAAD de la Berlinale, ainsi que de nombreux prix au Festival Fesancor de Santiago (Chili). Elle réalise ensuite son deuxième court-métrage, GLEISDREIECK, au sein d'une résidence d'artistes à Berlin. Il est couronné du Prix du meilleur court au festival chilien de Valdivia en 2012.

RARA est son premier long-métrage. Sélectionné à la Berlinale 2016, il y a reçu le Grand Prix du Jury de la Section Generation.



La situation juridique des couples homosexuels

AU CHILI

Depuis octobre 2015, les couples de même sexe ont la possibilité d'une « union civile », équivalent d'un partenariat enregistré qui régit leurs droits et devoirs et les reconnaît comme une famille, bien que cette possibilité ait déclenché un débat public avec pour objet l'adoption par des couples de même sexe. Mais le mariage classique reste, d'un point de vue juridique, réservé aux hétérosexuels.

EN FRANCE

Malgré le vote de la loi sur le mariage pour tous en mai 2013, l'accès à la parentalité pour les couples homosexuels reste difficile. La loi est particulièrement restrictive et interdit aux femmes célibataires ainsi qu'aux couples LGBT l'accès à la PMA - Procréation Médicalement Assistée. Les techniques d'insémination et la GPA - Gestation pour Autrui - sont également considérées comme totalement illégales sur le territoire français. Dans certains pays européens voisins comme la Belgique ou l'Espagne, il est déjà légalement possible pour une femme seule ou un couple de personnes de même sexe de bénéficier d'un don de sperme. En France, la seule option actuellement envisageable pour devenir parents est l'adoption, un processus qui reste très long et incertain.

Entretien avec la réalisatrice

RARA s'inspire de faits réels, l'affaire de la juge Atala qui a perdu la garde de ses filles à cause de son homosexualité. Pour quelles raisons avoir choisi ce sujet ?

Il y a quelques années, j'ai suivi cette affaire à laquelle les médias ont accordé très peu d'importance et qui me semble pourtant symptomatique de la situation chilienne actuelle. Presqu'à mon insu cette histoire me touchait profondément. Je me souviens avoir entendu un jour ma mère et mon frère commenter cette affaire, certes avec désolation, mais passer surtout rapidement à un autre sujet ! Cela m'a fait réagir. Les femmes sont jugées sans arrêt, elles doivent choisir entre la maternité et leur carrière. Personnellement, j'ai été victime de discriminations que je juge nécessaires de dénoncer : la famille que je peux fonder n'est pas égale à celle de mon frère ; je suis acceptée, tolérée, les gens m'aiment bien, mais aux yeux de beaucoup, quelque chose ne va pas chez moi.

Vous auriez pu en faire un documentaire...

Oui, mais je voulais aller au-delà de l'affaire de la juge Atala, d'où le choix de traiter l'histoire par le biais d'une fiction. Au cours de mes recherches, j'ai recueilli bon nombre de témoignages de parents séparés, de même sexe ou non, et beaucoup s'axaient autour du combat pour le droit de garde des enfants. Il existe des lois qui respectent les homosexuels et c'est primordial. Mais ces lois sont toutes faites par des hommes hétérosexuels qui ignorent tout de la réalité d'un foyer homoparental ! Il est donc important de donner des visages à ces législations. C'est de notre responsabilité, l'homoparentalité est une situation qui est encore loin d'être acceptée dans notre société. Le film ne cherche pas à prêcher des convaincus, mais s'il pouvait aider à éclairer ceux qui doutent de la normalité d'une telle situation et du bien-être des enfants, ce serait merveilleux !



Pourquoi avoir choisi le regard d'une fille au seuil de la puberté ?

Le scénario était d'abord écrit du point de vue de la mère mais j'ai rapidement senti qu'adopter l'angle du personnage le plus en mutation, le plus en questionnement pourrait apporter beaucoup de richesse et qui se sent la plus étrange dans cette histoire ? Ce n'est pas la mère récemment en couple avec une femme, c'est l'adolescente ! À 12 ans, elle prend conscience que sa famille est différente des autres. Cata, sa petite sœur ne s'en rend pas tout à fait compte, elle est encore protégée par son innocence. Mais une adolescente, empreinte de questions sur sa place, son identité et sa famille, est au cœur de ces enjeux. C'est aussi l'âge où se forment les préjugés les plus forts, où le regard des autres enfants a beaucoup d'influence. Sara, à l'inverse de sa sœur cadette, a l'intuition qu'elle doit cacher la relation de sa mère, sans trop comprendre les raisons d'une telle discrétion.

Deux enfants dans les rôles principaux, ce n'est pas comme tourner avec des adultes...

C'était un réel défi, effectivement, et cela a demandé beaucoup de temps et de travail. Toute l'équipe savait que les filles étaient la pièce la plus importante du puzzle. Le casting a duré trois mois et nous avons ensuite travaillé pendant trois mois en atelier avec nos deux jeunes actrices. Je savais que je n'avais pas droit à l'erreur, parce que cinq ans de travail étaient en jeu.

Festivals et Distinctions

Festival de Berlin - Grand Prix du Jury - Section Generation
San Sebastián Film Festival - Prix Latino Sebastiane
Cannes Écrans Juniors
Reflets du Cinéma Ibérique et Latino-Américain - Villeurbanne
Semaine du Cinéma Hispanique - Clermont-Ferrand
Festival Ciné Latino - Toulouse
Quinzaine Hispano-Américaine - Chambéry
Différente Junior - Paris
Ciné Latino - Cahors
Semaine du Cinéma Hispanique - Aix-en-Provence
Festival Ojo Loco - Grenoble



Depuis le divorce de leurs parents, Sara, 12 ans, et sa petite sœur Cata vivent avec leur mère et la compagne de celle-ci. Leur quotidien, fait de tendresse et de complicité, ressemble à celui d'autres familles. Lorsque leur père tente d'obtenir leur garde, l'équilibre de la famille semble mis à l'épreuve...

**CHILI - 90 MIN - VOSTF - FORMAT DCP
AFFICHAGE GRATUIT - 4 PAGES GRATUIT SUR DEMANDE**

**DOSSIER PÉDAGOGIQUE TÉLÉCHARGEABLE SUR :
www.outplayfilms.com**

DISTRIBUTION / STOCK : OUTPLAY
212 Rue Saint-Maur - 75010 Paris
Tél : 01 40 38 94 52
programmation@outplayfilms.com

PROGRAMMATION : MARGOT FARENC
Tél : 06 87 67 71 07
programmation@outplayfilms.com

**PRESSE : CINÉ-SUD PROMOTION
CLAIRE VIROULAUD & MATHILDE CELLIER**
Tél : 01 44 54 54 77
claire@cinesudpromotion.com

PARTENARIATS : ANTOINE QUET
Tél : 06 74 83 71 37
antoine@outplayfilms.com